

# Le bien-être des veaux d'élevage

“ Pour améliorer leur bien-être, les veaux d'élevage devraient être conduits en petits groupes, bénéficier d'un espace suffisant pour se reposer et disposer d'une litière déformable confortable, tandis que le logement en cage individuelle devrait être évité.

Telles sont quelques-unes des conclusions du dernier avis scientifique émis en février 2023 par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA - European Food Safety Authority). Les évaluations de l'EFSA sur le bien-être des animaux d'élevage soutiennent la révision de la législation sur le bien-être des animaux de l'Union européenne.

## Quels sont les animaux concernés ?

Les recommandations de l'EFSA s'appliquent à tous les jeunes bovins, âgés de moins de 6 mois, des exploitations laitières et élevages de veaux de boucherie.



Jusqu'en semaine 4, un veau a besoin de

**20%** de son poids en lait.



Naissance

Semaine 2

Sevrage

Ration



L'apport de fibres longues (foin, paille) devrait commencer à partir de 2 semaines et augmenter progressivement. L'ingestion de fourrage grossier permet de couvrir les besoins des veaux en rumination et en fer.

**Éviter le logement individuel**

Élever les veaux en petits groupes de 2 à 7 individus d'âge similaire pour favoriser le comportement social.



**Surface disponible**

Les veaux doivent disposer d'un espace suffisant pour pouvoir se reposer dans une position détendue : au moins 3 m<sup>2</sup> par animal. Pour pouvoir développer pleinement un comportement de jeu, ils ont besoin de 20 m<sup>2</sup>.



**Contact mère-veau**

La vache et son veau doivent rester ensemble pendant au moins un jour après la naissance.



**Litière confortable**

Pour le confort des veaux, la litière doit être déformable (paille).



Les bonnes pratiques en matière de bien-être animal ne favorisent pas seulement le bien-être intrinsèque des animaux, mais contribuent également à leur bonne santé. Il s'agit d'un élément clé pour la sécurité de la chaîne alimentaire, compte tenu des liens étroits entre le bien-être et la santé des animaux et les maladies d'origine alimentaire, conformément aux principes de l'initiative "Une seule santé".